

Réf.: DE RD CA/01 Edition: 01 Date d'application : 01/09/2026 Page 1 sur 3	RECEPTION / DELIVRANCE	 AMMPS Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé
	FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET DENREES ALIMENTAIRES DESTINEES A UNE ALIMENTATION PARTICULIERE	

PARTIE À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

NOM DU PRODUIT:

SOCIÉTÉ DÉPOSITAIRE:

SOCIÉTÉ FABRICANTE:

STATUT DU PRODUIT:

☐ Fabrication locale
☐ Importation

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION:

DOSSIER N°:..... du/...../.....

PIECES DU DOSSIER D'ENREGISTREMENT	Fab locale	Import	OBSERVATIONS
1-Lettre de demande dûment signée et cachetée par le représentant légal, adressée à Monsieur le Directeur Général de l'AMMPS (selon le modèle en annexe A).	☐	☐	
2-Copie du registre de commerce (selon le modèle 7 fourni par le ministère de la Justice) et copie de la CNIE du représentant légal.	☐	☐	
3-Fiche signalétique cachetée et signée par le responsable de la société, avec les 14 points renseignés, selon le modèle en annexe B .	☐	☐	
4-Fiche de composition intégrale, qualitative et quantitative, signée, cachetée et datée par le fabricant.	☐	☐	
5-Certificat à l'exportation ou certificat de vente libre émanant des organisations étatiques rédigés en français, anglais ou en arabe, le cas échéant joindre une traduction assermentée.		☐	
6-Bulletins d'analyses microbiologiques, toxicologiques, physicochimiques et nutritionnelles (dosage des vitamines et minéraux) du produit fini, avec les spécifications et les résultats, signés et cachetés par le laboratoire de contrôle.	☐	☐	
7- Le certificat de Bonnes Pratiques de Fabrication ou document équivalent délivré par l'autorité compétente ou par un organisme certificateur accrédité.	☐	☐	
8- Rapport de l'étude de stabilité microbiologique et nutritionnelle (dosage de l'élément le moins stable), conforme du produit fini comprenant le protocole, les spécifications, les méthodes de contrôles validées, les résultats et la conclusion, cacheté et signé par le responsable du laboratoire de contrôle.	☐	☐	

Réf.: DE RD CA/01 Edition: 01 Date d'application : 01/09/2026 Page 2 sur 3	RECEPTION / DELIVRANCE	 AMMPS Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé
	FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET DENREES ALIMENTAIRES DESTINEES A UNE ALIMENTATION PARTICULIERE	

9- Deux échantillons modèle vente du pays d'origine avec le projet de maquette du modèle vente Maroc (en respectant les exigences réglementaires, précisées dans l' annexe C). Dans le cas des aliments infantiles (1er et 2ème Age) ; six (6) échantillons modèle-vente portant le même numéro de lot et la même date de péremption que le bulletin d'analyse microbiologique déposés. Ainsi que la maquette de projet d'étiquetage modèle-vente Maroc.	☐	☐	
10- Une copie de l'agrément sanitaire de L'Office National de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ONSSA).	☐		
11- Certificat(s) de conformité relative aux labels informationnels étiquetés dans le cas de l'agriculture biologique, produit sans gluten, produit halal, etc., délivré(s) par un organisme certificateur accrédité.	☐	☐	
12- Pour les produits à base de plantes : Monographie des plantes précisant le genre, l'espèce, la partie de la plante utilisée, les constituants actifs ainsi que les caractéristiques de la plante.	☐	☐	
13- Pour les produits à base de plantes : Etudes scientifiques justifiant l'innocuité et l'efficacité de la plante, l'absence de toxicité aigüe ou chronique tenant compte de la dose et la durée d'utilisation préconisées, le cas échéant des preuves de l'utilisation traditionnelle et prolongée.			

<u>Enregistrement des Compléments Alimentaires à base de Cannabis,</u> Fournir, en plus des documents cités ci-dessus, les éléments suivants :			
14- Une copie de l'autorisation délivrée par l'ANRAC, précisant le type de l'activité (fabrication, transformation, commercialisation...).	☐	☐	
15- Le bulletin d'analyse signé et cacheté par le laboratoire contrôleur reconnu par l'ANRAC, doit préciser : a. Le dosage de l'extrait du cannabis (cannabidiol) au niveau du produit fini. b. Taux du THC au niveau du produit fini $\leq 0.3 \%$ c. Taux du THC au niveau de la matière première ayant servi à la fabrication du produit fini.	☐	☐	
16- Le rapport de l'étude de stabilité doit comporter outre les éléments du point 8, le suivi du THC et du cannabidiol.	☐	☐	
17- Déclaration sur l'honneur datée et signée par le représentant légal attestant que tous les lots du produit fini sont conformes au seuil de 0.3 % en THC.	☐	☐	
18- Engagement daté, signé et cacheté de fournir une étude de stabilité conforme aux spécifications et répondant aux exigences réglementaires.	☐	☐	
19- Une copie de l'étiquetage du produit mentionnant les N° autorisations ANRAC, le nom et la quantité de la matière utilisée, et le logo afférent aux produits du cannabis tel que publié par l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de l'Industrie et du Commerce n°605-24.	☐	☐	

Réf.: DE RD CA/01 Edition: 01 Date d'application : 01/09/2026 Page 3 sur 3	RECEPTION / DELIVRANCE	 AMMPS Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé
	FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET DENREES ALIMENTAIRES DESTINEES A UNE ALIMENTATION PARTICULIERE	

<u>Enregistrement de marque blanche d'un Complément Alimentaire à base de Cannabis :</u> Fournir les éléments suivants:			
1- Lettre de demande d'enregistrement adressée à Monsieur le Directeur Général de l'AMMPS (selon le modèle en annexe A) précisant qu'il s'agit de la marque blanche d'un produit déjà enregistré.	☐	☐	
2- Copie du certificat d'enregistrement du produit déjà enregistré.	☐	☐	
3- Projet d'étiquetage de la marque blanche en question.	☐	☐	
4- Un engagement de l'opérateur attestant qu'il n'y a eu aucun changement dans le dossier d'enregistrement du produit déjà enregistré, y compris la composition quantitative et qualitative et les allégations du produit.	☐	☐	

ETABLISSEMENT DEMANDEUR (Représentant légal)	ENREGISTREMENT DES MEDICAMENTSET PRODUITS DE SANTE	
Date:/...../..... Signature et cachet:	☐ Dossier recevable ☐ Dossier irrecevable	Signature: